

LE HORS-CURSUS MUSAC

Les ateliers de pratique instrumentale hors-cursus, ont pour vocation de présenter une alternative au cursus complet. Cette offre de formation permet à des musiciens aux profils variés, de bénéficier d'une pratique collective.

Les élèves en hors-cursus ne bénéficient pas de cours individuels ou semi collectifs, ni de FM MUSAC. Ils peuvent toutefois, s'ils le souhaitent, s'inscrire dans les différents modules proposés par le département de Culture et Créativité.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Les nouveaux élèves seront convoqués devant l'équipe pédagogique afin de :

- Connaître leur motivation, leur parcours musical ainsi que leurs objectifs personnels.
- Connaître leur emploi du temps et leur disponibilité.
- D'interpréter 1 œuvre au choix.

LES ENSEMBLES PROPOSÉS :

- Le BIG BAND : 1h30 hebdomadaire.
- Les ateliers hors-cursus (vocal, jazz, rock...) : 1 heure hebdomadaire.

DURÉE DU CYCLE :

L'inscription aux ateliers hors-cursus est de 2 ans. Toutefois, en fonction des places disponibles et sur avis de l'équipe pédagogique, il est possible de poursuivre.